



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Déclaration liminaire CTPD du 3 Septembre 2010

Réunis cet après-midi pour les mesures d'ajustement de carte scolaire de rentrée, nous nous devons de vous faire part de notre vive opposition aux mesures découvertes incidemment dans de nombreux départements et qui se confirment aussi pour l'académie de Versailles concernant les EVS dans les écoles mais aussi dans les établissements du second degré.

Ces emplois, des contrats aidés mal rémunérés s'adressant à des personnes souvent fragilisées, permettent d'apporter une aide réelle pour les tâches administratives.

A la veille de la rentrée, au moment où leur présence est la plus indispensable, ces emplois sont remis en cause dans notre département.

Faut-il rappeler que c'est le SE-UNSA qui a signé le protocole de 2006 sur la direction d'école ? Dans ce texte, nous avons en outre fait reconnaître la nécessité d'une aide administrative. La réponse des contrats aidés doit évoluer vers la création d'un nouveau métier, telle est notre revendication.

Qui assurera ce que le ministre a signé ?

Si la réponse est personne, soyez certain d'une réaction aussi radicale que déterminée :

Aide administrative mais aussi revalorisation et décharge hebdomadaire pour les écoles à 4 classes c'est notre syndicat, le SE-UNSA, qui a obtenu ces avancées après six ans de combat syndical.

Nous ne laisserons pas remettre en question ce que nous avons obtenu et cette fois-ci, je peux affirmer que nos camarades des autres syndicats d'enseignants suivront le SE-UNSA.

Le SE-UNSA ne se contentera pas d'explications sur le « juste » effort que chaque ministère doit fournir en cette période. La crise n'est pas générale, soyez-en persuadés. Tout le monde n'est pas logé à la même enseigne !

Le SE-UNSA a une exigence d'équité assumera ses responsabilités en soutenant les actions des équipes concernées par ces mesures désastreuses tant sur le plan de la gestion des ressources humaines que pour le service rendu aux élèves et aux familles

Pour les directrices et directeurs, les enseignants des écoles l'indignation sera forte.

La fracture est réelle, ne la sous-estimez pas !

En ce qui concerne les mesures d'ajustements, deux jours après la rentrée, les informations recueillies nous permettent de proposer 15 Ouvertures supplémentaires dont 14 en maternelle par rapport aux documents de travail! En effet seules 15 Ouvertures sont posées dont 4 en maternelle : d'où notre inquiétude sur l'application des seuils, qui en fonction des décisions prises aujourd'hui aura une répercussion toute l'année sur l'accueil des élèves et les conditions travail des équipes.

Ghislaine BISSONNIER
Secrétaire Départementale